

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
20007188400023

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Communauté de commune à FPU COM COM LE
GRAND CHAROLAIS

POSTE COMPTABLE DE : SGC DU CHAROLAIS BRIONNAIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET DECHETS MENAGERS (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	26
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	34
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	39
A4.1 - Equilibre des opérations financières	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	44
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	45

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 090 366,00	7 090 366,00
	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	7 090 366,00	7 090 366,00

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 496 547,00	1 496 547,00
	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 496 547,00	1 496 547,00

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	8 586 913,00	8 586 913,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 912 209,79	0,00	5 819 981,00	5 819 981,00	5 819 981,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	368 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	85 600,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
Total des dépenses de gestion des services		6 365 809,79	0,00	6 354 981,00	6 354 981,00	6 354 981,00
66	Charges financières	25 372,21	0,00	22 385,00	22 385,00	22 385,00
67	Charges exceptionnelles	71 000,00	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	30 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 492 182,00	0,00	6 518 366,00	6 518 366,00	6 518 366,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	311 000,00		322 000,00	322 000,00	322 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		311 000,00		572 000,00	572 000,00	572 000,00
TOTAL		6 803 182,00	0,00	7 090 366,00	7 090 366,00	7 090 366,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 090 366,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 602 716,00	0,00	6 694 000,00	6 694 000,00	6 694 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	111 600,00	0,00	106 000,00	106 000,00	106 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 714 316,00	0,00	6 800 000,00	6 800 000,00	6 800 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	0,00	216 500,00	216 500,00	216 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 759 316,00	0,00	7 046 500,00	7 046 500,00	7 046 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	43 866,00		43 866,00	43 866,00	43 866,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		43 866,00		43 866,00	43 866,00	43 866,00
TOTAL		6 803 182,00	0,00	7 090 366,00	7 090 366,00	7 090 366,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 090 366,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	528 134,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 443,32	0,00	243 000,00	243 000,00	243 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	370 000,00	0,00	1 093 014,00	1 093 014,00	1 093 014,00
	Total des dépenses d'équipement	465 443,32	0,00	1 336 014,00	1 336 014,00	1 336 014,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	116 666,68	0,00	116 667,00	116 667,00	116 667,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	116 666,68	0,00	116 667,00	116 667,00	116 667,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	582 110,00	0,00	1 452 681,00	1 452 681,00	1 452 681,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	43 866,00		43 866,00	43 866,00	43 866,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	43 866,00		43 866,00	43 866,00	43 866,00
	TOTAL	625 976,00	0,00	1 496 547,00	1 496 547,00	1 496 547,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 496 547,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	325 420,00	325 420,00	325 420,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	269 976,00	0,00	379 192,00	379 192,00	379 192,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	269 976,00	0,00	704 612,00	704 612,00	704 612,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	45 000,00	0,00	219 935,00	219 935,00	219 935,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	45 000,00	0,00	219 935,00	219 935,00	219 935,00

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2026

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		314 976,00	0,00	924 547,00	924 547,00	924 547,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	311 000,00		322 000,00	322 000,00	322 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		311 000,00		572 000,00	572 000,00	572 000,00
TOTAL		625 976,00	0,00	1 496 547,00	1 496 547,00	1 496 547,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 496 547,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

528 134,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 819 981,00		5 819 981,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	380 000,00		380 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	155 000,00		155 000,00
66	Charges financières	22 385,00	0,00	22 385,00
67	Charges exceptionnelles	91 000,00	0,00	91 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	50 000,00	322 000,00	372 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		250 000,00	250 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 518 366,00	572 000,00	7 090 366,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 090 366,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	43 866,00	43 866,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	116 667,00	0,00	116 667,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 093 014,00		1 093 014,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	243 000,00	0,00	243 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 452 681,00	43 866,00	1 496 547,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 496 547,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M, 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 694 000,00		6 694 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	106 000,00		106 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	216 500,00	43 866,00	260 366,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	30 000,00	0,00	30 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 046 500,00	43 866,00	7 090 366,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 090 366,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	219 935,00	0,00	219 935,00
13	Subventions d'investissement reçues	325 420,00	0,00	325 420,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	379 192,00	0,00	379 192,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		322 000,00	322 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		250 000,00	250 000,00
Recettes d'investissement – Total		924 547,00	572 000,00	1 496 547,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 496 547,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M, 4, en M, 41 et en M, 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 912 209,79	5 819 981,00	5 819 981,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 800,00	4 000,00	4 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	64 700,00	75 000,00	75 000,00
6064	Fournitures administratives	100,00	100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	200,00	200,00
611	Sous-traitance générale	4 039 716,00	3 813 181,00	3 813 181,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	15 000,00	15 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	8 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	65 000,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	4 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	25 000,00	40 000,00	40 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6233	Foires et expositions	500,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	38 143,79	30 000,00	30 000,00
6238	Divers	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	50,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	45 000,00	190 000,00	190 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 575 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	15 000,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	368 000,00	380 000,00	380 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	368 000,00	380 000,00	380 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	85 600,00	155 000,00	155 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6542	Créances éteintes	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	31 600,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 365 809,79	6 354 981,00	6 354 981,00
66	Charges financières (b) (8)	25 372,21	22 385,00	22 385,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 405,37	24 507,03	24 507,03
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 033,16	-2 122,03	-2 122,03
67	Charges exceptionnelles (c)	71 000,00	91 000,00	91 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	70 000,00	90 000,00	90 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	30 000,00	50 000,00	50 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	30 000,00	50 000,00	50 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 492 182,00	6 518 366,00	6 518 366,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	250 000,00	250 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	311 000,00	322 000,00	322 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	311 000,00	322 000,00	322 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		311 000,00	572 000,00	572 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		311 000,00	572 000,00	572 000,00

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2026

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 803 182,00	7 090 366,00	7 090 366,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 090 366,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	16 863,15
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	18 985,18
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 122,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 602 716,00	6 694 000,00	6 694 000,00
706	Prestations de services	6 600 716,00	6 654 000,00	6 654 000,00
7088	Autres produits activités annexes	2 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	111 600,00	106 000,00	106 000,00
74	Subventions d'exploitation	111 600,00	106 000,00	106 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 714 316,00	6 800 000,00	6 800 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	216 500,00	216 500,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	3 000,00	500,00	500,00
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	0,00	204 000,00	204 000,00
778	Autres produits exceptionnels	12 000,00	12 000,00	12 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7817	Rep. dépréciat°, actifs circulants	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 759 316,00	7 046 500,00	7 046 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	43 866,00	43 866,00	43 866,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	43 866,00	43 866,00	43 866,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		43 866,00	43 866,00	43 866,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 803 182,00	7 090 366,00	7 090 366,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 090 366,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	95 443,32	243 000,00	243 000,00
2135	Installations générales, agencements	53 467,32	50 000,00	50 000,00
2182	Matériel de transport	38 976,00	110 000,00	110 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	80 000,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	0,00	0,00	0,00
1504	Opération d'équipement n° 1504 (5)	0,00	0,00	0,00
1901	Opération d'équipement n° 1901 (5)	0,00	0,00	0,00
2201	Opération d'équipement n° 2201 (5)	0,00	0,00	0,00
2301	Opération d'équipement n° 2301 (5)	40 000,00	20 000,00	20 000,00
2501	Opération d'équipement n° 2501 (5)	260 000,00	82 000,00	82 000,00
2502	Opération d'équipement n° 2502 (5)	70 000,00	991 014,00	991 014,00
Total des dépenses d'équipement		465 443,32	1 336 014,00	1 336 014,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	116 666,68	116 667,00	116 667,00
1641	Emprunts en euros	116 666,68	116 667,00	116 667,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		116 666,68	116 667,00	116 667,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		582 110,00	1 452 681,00	1 452 681,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	43 866,00	43 866,00	43 866,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	43 866,00	43 866,00	43 866,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	22 514,00	22 514,00	22 514,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	11 820,00	11 820,00	11 820,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	5 667,00	5 667,00	5 667,00
139188	des tiers	3 865,00	3 865,00	3 865,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		43 866,00	43 866,00	43 866,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		625 976,00	1 496 547,00	1 496 547,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 496 547,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	325 420,00	325 420,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
13181	de la collectivité de rattachement	0,00	325 420,00	325 420,00
13188	des tiers	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	269 976,00	379 192,00	379 192,00
1641	Emprunts en euros	269 976,00	379 192,00	379 192,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		269 976,00	704 612,00	704 612,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	45 000,00	219 935,00	219 935,00
10222	FCTVA	45 000,00	219 935,00	219 935,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		45 000,00	219 935,00	219 935,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		314 976,00	924 547,00	924 547,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	250 000,00	250 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	311 000,00	322 000,00	322 000,00
28031	Frais d'études	17 500,00	17 561,00	17 561,00
28128	Aménagement Autres terrains	500,00	467,00	467,00
28135	Installations générales, agencements, ..	124 300,00	122 380,00	122 380,00
28138	Autres constructions	10 100,00	10 092,00	10 092,00
28157	Aménagements des matériels industriels	2 300,00	1 300,00	1 300,00
28181	Installations générales, agencements	600,00	480,00	480,00
28182	Matériel de transport	2 700,00	9 590,00	9 590,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	2 910,00	2 910,00
28188	Autres	152 000,00	157 220,00	157 220,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		311 000,00	572 000,00	572 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		311 000,00	572 000,00	572 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		625 976,00	1 496 547,00	1 496 547,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 496 547,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET DECHETS MENAGERS - BP - 2026

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : POLE DECHETS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 343 184,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 674,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 674,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 842,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	42 842,45	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 287 666,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 287 666,79	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1504 (1)
LIBELLE : PLATEFORME DECHETS VERTS BON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		304 716,17	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	304 716,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	211 856,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	92 860,15	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1901 (1)
LIBELLE : DECHETTERIE PALINGES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		108 648,79	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	108 648,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	108 648,79	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2201 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS BACS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 109 438,30	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 109 438,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 109 438,30	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2301 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS POINTS PROPRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	23 880,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 880,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 880,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2501 (1)
LIBELLE : CONTROLES ACCES DECHETTERIES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	82 000,00	b 82 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-82 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2502 (1)
LIBELLE : MISE EN PLACE RI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		175 551,24	a 0,00	991 014,00	b 991 014,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 880,00	0,00	75 112,00	75 112,00	0,00
2031	Frais d'études	8 880,00	0,00	61 112,00	61 112,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	166 671,24	0,00	915 902,00	915 902,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	166 671,24	0,00	915 902,00	915 902,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 325 420,00
13	Subventions d'investissement	0,00	325 420,00
13181	de la collectivité de rattachement	0,00	325 420,00
13188	des tiers	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-665 594,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat.)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 400 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 400 000,00									
9784423	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	10/08/2016		25/12/2016	400 000,00	F		1,170	1,174		T	C		A-1
MON530822EUR	S.A. LA BANQUE POSTALE	28/09/2019		01/02/2020	300 000,00	F		0,580	0,580		T	C	O	A-1
MON546011EUR	SFIL	27/11/2023		01/01/2025	500 000,00	F		4,100	4,100		A	C		A-1
N° 102780737500020411604	CREDIT MUTUEL	29/11/2022		28/02/2023	200 000,00	F		2,550	2,579		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 400 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		923 333,21						116 666,68	24 506,26	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		923 333,21						116 666,68	24 506,26	0,00
9784423		0,00	A-1	153 333,21	5,67	F		1,174		26 666,68	1 677,00	0,00
MON530822EUR		0,00	A-1	180 000,00	8,83	F		0,580		20 000,00	1 000,50	0,00
MON546011EUR		0,00	A-1	450 000,00	8,00	F		4,100		50 000,00	18 450,00	0,00
N° 102780737500020411604		0,00	A-1	140 000,00	6,83	F		2,579		20 000,00	3 376,76	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		923 333,21					116 666,68	24 506,26	0,00	16 863,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 669.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	923 333,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

AN 13 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		
		IV
		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Avant opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768
Taux fixe (total)						0,00	0,00
Taux variable simple (total)						0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00
Total						0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000.00 €	14-10-2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	14/10/2024
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	14/10/2024
L	2033 Frais d'insertion	5	14/10/2024
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	14/10/2024
L	2051 Concessions et droits similaires	2	14/10/2024
L	208 Autres immobilisations incorporelles	10	14/10/2024
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	10	14/10/2024
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10	14/10/2024
L	2131 Constructions - Bâtiments	15	14/10/2024
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	14/10/2024
L	2138 Autres constructions	15	14/10/2024
L	2141 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	15	14/10/2024
L	2143 Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie	15	14/10/2024
L	2145 Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements	15	14/10/2024
L	2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	15	14/10/2024
L	2151 Installations complexes spécialisées	20	14/10/2024
L	2153 Installations à caractère spécifique	10	14/10/2024
L	2154 Matériel industriel	10	14/10/2024
L	2155 Outillage industriel	10	14/10/2024
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	10	14/10/2024
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	14/10/2024
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	14/10/2024
L	2182 Matériel de transport	5	14/10/2024
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	14/10/2024
L	2184 Mobilier	10	14/10/2024
L	2185 Cheptel	10	14/10/2024
L	2186 Emballages récupérables	5	14/10/2024
L	2188 Autres immobilisations corporelles	15	14/10/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt quatre, le quatorze octobre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle des Fêtes - 3 rue de la Barre - 71 160 DIGOIN, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 8 octobre 2024.

DÉLIBÉRATION N° DEL2024_082 - FINANCES CHOIX DU MODE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS AU 1ER JANVIER 2025 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES) - NOMENCLATURES M57 - M4 ET M49

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater le montant de la dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler. Il est calculé pour chaque catégorie d'immobilisations, au prorata du temps prévisible d'utilisation.

Un tableau d'amortissement est établi, il sert à déterminer le montant des dotations à inscrire au budget.

L'amortissement concerne les immobilisations corporelles et incorporelles inscrites au bilan.

La procédure d'amortissement est une opération d'ordre budgétaire qui nécessite l'inscription au budget primitif d'une dépense de fonctionnement au chapitre 042, article 68 « dotations aux amortissements et provisions » et d'une recette, du même montant en recette d'investissement, au chapitre 040, articles 28 « amortissement des immobilisations »

Conformément à l'article R.2321-1 du CGCT, constituent des dépenses obligatoires pour les communes, les groupements, les dotations aux amortissements des immobilisations suivantes :

• Les immobilisations incorporelles enregistrées sur les comptes :

202 « Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme »

2031 « Frais d'études » (non suivis de réalisation),

2032 « Frais de recherche et de développement »,

2033 « Frais d'insertion » (non suivis de réalisation),

204 « Subventions d'équipement versées »,

205 « Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires »,

208 « Autres immobilisations incorporelles ».

• Les immobilisations corporelles enregistrées sur les comptes :

2121 Plantations d'arbres et d'arbustes

2156 Matériel et outillage d'incendie et de défense civile,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

2157 Matériel et outillage technique

2158 Autres installations, matériel et outillage technique,

218 Autres immobilisations corporelles.

- **Les biens immeubles productifs de revenus, y compris les immobilisations remises en location ou mises à disposition d'un tiers privé contre paiement d'un droit d'usage sous réserve qu'ils ne soient pas affectés directement ou indirectement à l'usage du public ou à un service public administratif. Sont donc amortissables à ce titre les biens enregistrés sur les comptes : 2114, 2132, 2142.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

• **Les plantations d'arbres et d'arbustes**, (les agencements et aménagements de terrains ne sont pas amortissables).

• **Les immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition ou d'une affectation** (soit les comptes 217 et 22) doivent être amorties dans les mêmes cas que les immobilisations détenues en propre, c'est-à-dire lorsqu'elles sont inscrites dans les subdivisions correspondantes des comptes cités ci-dessus. Donc immobilisations des comptes 217 obligatoirement amortissables si comptes suivants : 21714, 21721, 21757, 21758, 2178.

Les durées d'amortissement des immobilisations sont fixées pour chaque bien par l'assemblée délibérante, à l'exception toutefois :

- des frais relatifs aux documents d'urbanisme qui sont amortis sur une durée maximale de dix ans ;
- des frais d'étude et des frais d'insertion non suivis de réalisation qui sont amortis sur une durée maximale de cinq ans ;
- des frais de recherche et de développement qui sont amortis sur une durée maximale de cinq ans ;
- des subventions d'équipement versées, qui sont amorties sur une durée maximale de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études, de trente ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations.

L'assemblée peut modifier les durées d'amortissement fixées, mais les nouvelles durées retenues ne sont applicables qu'aux biens acquis postérieurement à la délibération. Tout plan d'amortissement commencé doit être poursuivi jusqu'à son terme.

Les biens dits de faible valeur acquis pour un montant inférieur à un seuil déterminé par la collectivité qui sont comptabilisés en section d'investissement peuvent s'amortir en une année (article R.2321-1 du CGCT).

La présente délibération a donc pour objet de modifier les durées d'amortissement de certains biens et de déroger à la règle d'amortissement au prorata temporis pour d'autres

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article R2321-1 relatif aux durées d'amortissement,

Vu la délibération 2017-287 du 18/12/2017,

Vu la délibération 2023_084 du 16 octobre 2023,

Vu la délibération 2023_087 du 16 octobre 2023 concernant l'approbation du règlement budgétaire et financier,

Vu l'avis favorable du Bureau exécutif du 24 septembre 2024,

Vu la consultation du Conseil des Maires du 03 octobre 2024,

DEL2024_082 3/5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais, après en avoir délibéré :**

A l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'abroger, à compter du 1er janvier 2025, la délibération 2017-287 du 18 décembre 2017 et la délibération n°2023-084 en date du 16 octobre 2023 ;**
- **De fixer à compter du 1^{er} janvier 2025 pour le budget principal et les budgets annexes soumis à la nomenclature M57 ;**
 - * les durées d'amortissement figurant en annexe 1**
 - * les immobilisations non amortissables figurant en annexe 1**
- **De fixer à compter du 1^{er} janvier 2025 pour les budgets annexes soumis aux nomenclatures M4 et M49 ;**
 - * les durées d'amortissement figurant en annexe 3 (nomenclature M4) et annexe 4 (nomenclature M49)**
 - * les immobilisations non amortissables figurant en annexe 3 (nomenclature M4) et annexe 4 (nomenclature M49)**
- **De déroger au principe d'amortissement au prorata temporis pour certaines catégories d'immobilisations listées en annexe 2 à la présente délibération pour le budget principal et les budgets annexes soumis à la nomenclature M57 ;**
- **De fixer le seuil des biens de faible valeur à 2 000 € en dessous duquel l'amortissement sera effectué en une année au cours de l'exercice suivant leur acquisition ;**
- **De préciser que les subventions en recettes qui financent les biens s'amortissent sur la même durée d'amortissement du bien,**
- **De préciser que :**
 - * l'amortissement du bien débutera dès la mise en service de l'immobilisation pour les budgets soumis à la nomenclature M57. La date de mise en service correspond à la date d'émission du mandat.**
 - * l'amortissement du bien débutera l'année N+1 de celle de l'acquisition pour les budgets soumis aux nomenclatures M4 et M14.**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Elisabeth PONSOT
Membres présents à la séance : 50	Votants : 62

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISSET, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Cyrille DUCERF, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Céline BIJON, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Pierre URCISSIN, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Daniel PACAUD, Régis GAUTHERON, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Stéphane JOURNET, Frédéric ALEVEQUE, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Annie-France MONDELIN, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, Elodie HENRY, Marc TABOULOT, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

Délégués ayant donné pouvoir :

André ACCARY à Gérald GORDAT, Catherine CLERGUÉ à Elisabeth PONSOT, Thierry DESJOURS à Marie-France MAUNY, Marie-Agnès FORGEAT à Nicole GEORGES, Cédric FRADET à Chantal CHAPPUIS, Aurore PERRIER à Pierre BERTHIER, Edith TERRIER à Daniel BERAUD, Emmanuel REY à Anne DEGRANGE, Pascal LOPES DE LIMA à Jacky COMTE, Jean-Marc NESME à Michel TRAVELY, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Patrick PAGÈS à Paul DUMONTET

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Louis ACCARY, Annie BOISSARD, Guillaume CHAUVEAU, Nathalie COQUELIN, Gérard DUCHET, Jean ETAIX, Gérard LALLEMENT, Martine DESPLANS, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Aurelie MANTOUE, Didier ROUX

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 14 octobre 2024
Pour extrait conforme

Signé électroniquement par : Gérald GORDAT
Date de signature : 16/10/2024
Qualité : Président

d GORDAT
Président du Grand Charolais

Annexe n° 1
Durées d'amortissement pour le budget principal et les budgets annexes (nomenclature M57)

Nature (commençant par)	Article (commençant par)	Libellé	Durée d'amortissement (en année)
Immobilisations incorporelles			
202		Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10
203		Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivi de travaux)	5
204		Subventions d'équipement versées pour financer des biens mobiliers	5
		Subventions d'équipement versées pour financer des biens immobiliers (art R2321-1 du CGCT)	30
205		Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2
208		Autres immobilisations incorporelles	10
Immobilisations corporelles			
	2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10
	2131	Construction bâtiments publics	15
	2132	Construction bâtiments privés	20
	2135	Construction - Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15
	2138	Construction - Autres constructions	15
	2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments publics	15
	2142	Constructions sur sol d'autrui - Immeuble de rapport	20
	2145	Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	15
	2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	15
	2151	Réseaux de voirie	20
	2152	Installations de voirie	20
	2153	Réseaux divers	50
	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10
	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	10
	2182	Matériel de transport	5
	2183	Matériel informatique	5
	2184	Matériel de bureau et mobilier	10
	2185	Matériel de téléphonie	5
	2188	Autres immobilisations corporelles	15

Immobilisation non amorties			
Nature (commençant par)	Article (commençant par)	Libellé	
211		Terrains	
	2128	Autres agencements et aménagements de terrains	
	21751	Immobilisation reçue au titre d'une mise à disposition - Installation, matériel et outillage technique - Réseaux de voirie	

Annexe n° 2Dérogation à la règle du prorata temporis (**nomenclature M57**) quand son impact est non significative

Nature (commençant par)	Article (commençant par)	Libellé
Immobilisations incorporelles		
	202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme
203		Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivi de travaux)
204		Subventions d'équipement versées pour financer des biens mobiliers
204		Subventions d'équipement versées pour financer des biens immobiliers
Immobilisations corporelles		
		Biens de faible valeur inférieur à 2 000 €

Annexe n°3
Durées d'amortissement pour les budgets en **nomenclature M4**

Nature (commençant par)	Article (commençant par)	Libellé	Durée d'amortissement (en année)
Immobilisations incorporelles			
203		Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivi de travaux)	5
205		Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2
208		Autres immobilisations incorporelles	10
Immobilisations corporelles			
213		Constructions	15
214		Constructions sur sol d'autrui	15
	2151	Installations complexes spécialisées	20
	2153	Installation à caractère spécifique	10
	2154	Matériel industriel	10
	2155	Outils industriels	10
	2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10
	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10
	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	10
	2182	Matériel de transport	5
	2183	Matériel de bureau et informatique	5
	2184	Mobilier	10
	2185	Cheptel	10
	2186	Emballages récupérables	5
	2188	Autres immobilisations corporelles	15
		Biens de faible valeur inférieur à 2 000 €	1

Immobilisation non amorties		
Nature (commençant par)	Article (commençant par)	Libellé
212		Agencements et aménagements de terrains
211		Terrains

Annexe n° 4
Durées d'amortissement pour les budgets en nomenclature M49

Nature (commençant par)	Article (commençant par)	Libellé	Durée d'amortissement (en année)
Immobilisations incorporelles			
203		Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivi de travaux)	5
205		Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2
208		Autres immobilisations incorporelles	10
Immobilisations corporelles			
213		Constructions	15
214		Constructions sur sol d'autrui	15
	2156	Matériel spécifique d'exploitation	10
	2158	Autres matériel et outillage techniques	10
	218	Autres immobilisations corporelles	15
		Biens de faible valeur inférieur à 2 000 €	1
Immobilisation non amorties			
	212	Agencement et aménagement de terrain	
211		Terrains	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00
MISE EN NON VALEURS	0,00	12/04/2017	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
MISE EN NON VALEUR	0,00	09/04/2018	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
MISE EN NON VALEUR	0,00	08/04/2019	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
MISE EN NON VALEUR	0,00	19/06/2020	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Autres provisions pour risques	MISE EN NON VALEURS	5 000,00	1	5 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	160 533,00	160 533,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	791 935,00	791 935,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	631 402,00	631 402,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		160 533,00	160 533,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		116 667,00	116 667,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	116 667,00	116 667,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		43 866,00	43 866,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	43 866,00	43 866,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		791 935,00	791 935,00
Ressources propres externes de l'année (a)		219 935,00	219 935,00
10222	FCTVA	219 935,00	219 935,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		572 000,00	572 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	17 561,00	17 561,00
28128	Aménagement Autres terrains	467,00	467,00
28135	Installations générales, agencements, ..	122 380,00	122 380,00
28138	Autres constructions	10 092,00	10 092,00
28157	Aménagements des matériels industriels	1 300,00	1 300,00
28181	Installations générales, agencements	480,00	480,00
28182	Matériel de transport	9 590,00	9 590,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 910,00	2 910,00
28188	Autres	157 220,00	157 220,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	250 000,00	250 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	141 172,94
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	141 172,94
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 046 500,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	2,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2502-MISE EN PLACE RI	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	175 551,24	991 014,00	333 434,76

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 74
Nombre de membres présents : 57
Nombre de suffrages exprimés : 62 (dont 5 pouvoirs)

VOTES :

Pour : 62
Contre : 0
Abstention(s) : 0

Date de convocation : 09/12/2025

Présenté par Gérald GORDAT, Président
A Paray-le-Monial, le 15/12/2025

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Paray-le-Monial, le 15/12/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, ÉRIC NAGRAL, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Hervé BERNIGAUD, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE.

Délégués ayant donné pouvoir :

Catherine CLERGUE à André ACCARY, Cédric FRADET à Nicole GEORGES, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Jean-Marc NESME à Gilles PERRETTE, Bernard PLET à Myriam PEJOUX.

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Céline BIJON, Guillaume CHAUVÉAU, Nathalie COQUELIN, Gérard DUCHET, Fabien GENET, Stéphane JOURNET, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, André RIBOULIN, Patrick PAGÈS.

Pages de signatures des élus annexées

A Paray-le-Monial, le 15/12/2025

Le Président,

Signé électroniquement par : Gérald GORDAT
Date de signature : 16/12/2025
Qualité : Président

Gérald GORDAT.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 18/12/2025

Le Président,

Signé électroniquement par : Gérald GORDAT
Date de signature : 19/12/2025
Qualité : Président

Gérald GORDAT.

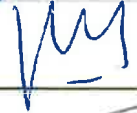
Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 071-200071884-20251215-DEL2025_133C-DE

SLOW

Commune	Nom		Dé titulaire/ suppléant	
BALLORE	Paul	DUMONTET	Maire Délégué titulaire	
	Paul	JUSSEAU	Délégué suppléant	
BARON	Thierry	AUCLAIR	Maire Délégué titulaire	
	Marguerite	CAPON	Déléguée suppléante	
BEAUBERY	Gérard	DUCHET	Maire Délégué titulaire	
	Laurent	MANSON	Délégué suppléant	
CHAMPLECY	Martine	DESPLANS	Maire Déléguée titulaire	
	Bernard	GAUTHIER	Délégué suppléant	
CHANGY	Daniel	BERAUD	Maire Délégué titulaire	
	André	JARRIER	Délégués suppléant	
CHAROLLES	Pierre	BERTHIER	Maire Délégué titulaire	   
	Edith	TERRIER	Déléguée titulaire	
	Aurore	PERRIER	Déléguée titulaire	
	Gérald	GORDAT	Président	
CHASSENARD	Fabrice	CHARLES	Maire Délégué titulaire	
	Frédéric	ALEVEQUE	Délégué suppléant	
COULANGES	Daniel	MELIN	Maire Délégué titulaire	
	Didier	NAVETAT	Délégué suppléant	

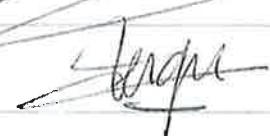
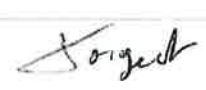
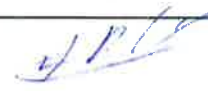
Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 071-200071884-20251215-DEL2025_133C-DE

S'LO

Commune	Nom		Délé titulaire/suppléant	
DIGOIN	Fabien	GENET	Délégué titulaire	
	David	BEME	Délégué titulaire	
	Magali	DUCROiset	Délégué titulaire	
	Cédric	FRADET	Délégué titulaire	Pouvoir donné à Nicole GEORGES
	JULIEN	GAGLIARDI	Délégué titulaire	
	Guillaume	CHAUVEAU	Délégué titulaire	
	Chantal	CHAPPUIS	Délégué titulaire	
	Lola	RODRIGUEZ	Déléguée titulaire	
	Thierry	DESJOURS	Délégué titulaire	
	Nicole	GEORGES	Déléguée titulaire	
	Nathalie	COQUELIN	Déléguée titulaire	
	Marie-Agnès	FORGEAT	Déléguée titulaire	
FONTENAY	Hubert	BURTIN	Maire Délégué titulaire	
	Marie-Claude	FOREST	Déléguée suppléante	
GRANDVAUX	Jean-Yves	BICHET	Maire Délégué titulaire	
	Jean-Michel	ROSSAT	Délégué suppléant	
HAUTEFOND	Dominique	NUGUE	Maire Délégué titulaire	
	Philippe	AUMEUNIER	Délégué suppléant	
HOPITAL LE MERCIER	Georges	BORDAT	Maire Délégué titulaire	
	Jean-Marc	JACOB	Délégué suppléant	

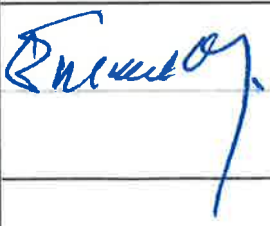
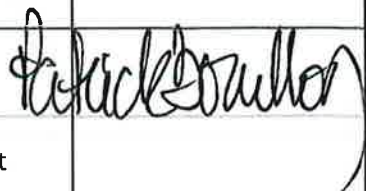
Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 071-200071884-20251215-DEL2025_133C-DE

SLOW

Commune	Nom		Déle titulaire/suppléant	
LA'MOTTE ST JEAN	Pascal	RAMEAU	Maire Délégué titulaire	Pour faire donner à Bérénice PORTIER
	Bérénice	PORTIER	Déléguée titulaire	
LE ROUSSET-MARIZY	Emmanuel	REY	Maire Délégué titulaire	
	Sylvianne	BONNOT	Déléguée suppléante	
LES GUERREUX	Stéphane	JOURNET	Maire Délégué titulaire	
	Jacinthe	PETIT	Déléguée suppléante	
LUGNY- LES-CHAROLLES	Patrick	BOUILLON	Maire Délégué titulaire	
	Patrice	DELORME	Délégué suppléant	
MARCILLY- LA-GUEURCE	Régis	GAUTHERON	Maire Délégué titulaire	
	Eric	NAGRAL	Délégué suppléant	
MARTIGNY- LE-COMTE	Anne	DEGRANGE	Maire Déléguée titulaire	
	Frédéric	LAGRANGE	Délégué suppléant	
MOLINET	Annie-France	MONDELIN	Maire Déléguée titulaire	
	Michel	ARNOUX	Délégué suppléant	
MORNAY	Christian	LAROCHE	Maire Délégué titulaire	
	Cyrille	DUCERF	Délégué suppléant	
NOCHIZE	Roger	DURAND	Maire Délégué titulaire	
	Daniel	PACAUD	Délégué suppléant	
OUDRY	Pascal	LOPES DE LIMA	Maire Délégué titulaire	
	Stéphane	BERNIGAUD	Délégué suppléant	

Commune	Nom		Déle titulaire/suppléante	
OZOLLES	Gérard	LALLEMENT	Maire Délégué titulaire	
	Annie	BROUSSE GIBARD	Déléguée suppléante	
PALINGES	Nicolas	LORTON	Maire Délégué titulaire	
	Nathalie	LELIEVRE	Déléguée titulaire	
PARAY LE MONIAL	Jean-Marc	NESME	Maire Délégué titulaire	
	André	ACCARY	Délégué titulaire	
	Jean-Baptiste	LEFORT	Délégué titulaire	
	Michel	TRAVELY	Délégué titulaire	
	Gilles	PERRETTE	Délégué titulaire	
	Yves	LABAUNE	Délégué titulaire	
	Bernard	PLET	Délégué titulaire	
	Esmel Benin	DAVID	Délégué titulaire	
	Céline	BIJON	Déléguée titulaire	
	Annie	BOISSARD	Déléguée titulaire	
	Catherine	CLERGUE	Déléguée titulaire	
	Myriam	PEJOUX	Déléguée titulaire	
	Béatrice	LECONTE	Déléguée titulaire	
	Anne-Thérèse	BLANCHARD	Déléguée titulaire	

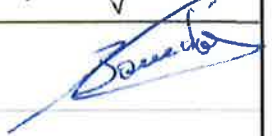
Envoyé en préfecture le 18/12/2025

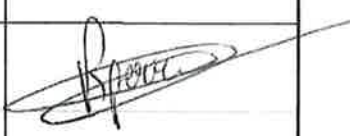
Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 071-200071884-20251215-DEL2025_133C-DE

S'LO

Commune	Nom		Déle titulaire/suppléant	
POISSON	Michelle	BONNOT	Maire Délégue titulaire	
	Gérard	BODET	Délégué Suppléant	
PRIZY	Romuald	COSSON	Maire Délégué titulaire	
	Roland	GOYARD	Délégue Suppléante	
SAINT-AGNAN	Marie-France	MAUNY	Maire Délégué titulaire	
	Eric	BRAZ	Délégué suppléant	
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	André	RIBOULIN	Maire Délégué titulaire	
	Elodie	HENRY	Délégue suppléante	
SAINT BONNET DE JOUX	Patrick	PAGES	Maire Délégué titulaire	
	Pauline	JOURNET	Délégue suppléante	
SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE	Marc	TABOULOT	Maire Délégué titulaire	
	Marc	DEROO	Délégué suppléant	
SAINT JULIEN DE CIVRY	Didier	ROUX	Maire Délégué titulaire	
	Patrice	MAILY	Délégué Suppléant	
SAINT LEGER LES PARAY	Eric	BOURDAIS	Maire Délégué titulaire	
	Christelle	PASCAL	Délégue Suppléante	
SAINT VINCENT BRAGNY	Jacky	COMTE	Maire Délégué titulaire	
	Sylvie	MAURICE	Délégue Suppléante	
SAINT YAN	Elisabeth	PONSOT	Maire Délégué titulaire	
	Thomas	MEUNIER	Délégué Suppléant	

Commune	Nom		Déle titulaire/s	
SUIN	Jean Claude	MICHEL	Maire Délégué titulaire	
	Jean-Luc	OUTIN	Délégué Suppléant	
VARENNE SAINT GERMAIN	André	COTTIN	Maire Délégué titulaire	
	Gilles	BALLY	Délégué Suppléant	
VAUDEBARRIER	Philippe	DUMOUX	Maire Délégué titulaire	
	Bernard	BERNIGAUD	Délégué Suppléant	
VENDENESSE LES CHAROLLES	Jean-Louis	PETIT	Maire Délégué titulaire	
	Hervé	BERNIGAUD	Délégué Suppléant	
VERSAUGUES	Louis	ACCARY	Maire Délégué titulaire	
	Patrick	BERLAND	Délégué Suppléant	
VIRY	Jean-Bernard	DESCHAMPS	Maire Délégué titulaire	
	Pierre	URCISSIN	Délégué Suppléant	
VITRY EN CHAROLLAIS	Daniel	THERVILLE	Maire Délégué titulaire	
	Valérie	BOULET	Déléguée Suppléante	
VOLESVRES	Richard	PERRIER	Maire Délégué titulaire	
	Jean-Noël	DUCRET	Délégué Suppléant	

